



jy.failler@gmail.com

Contribution de Jean-Yves FAILLER

PADD de Nantes métropole Sur un espace territorial majeur : éveiller la curiosité et susciter l'intérêt des habitants

Jusqu'aux années 80, simples espaces de mise en œuvre des politiques et des décisions de l'État en matière d'aménagement notamment, les collectivités territoriales sont désormais des acteurs à part entière de l'élaboration et de l'application des politiques publiques. Nombreuses sont en effet les collectivités qui définissent, inventent des dispositifs en matière de logement, de développement économique, d'innovation et d'actions sociales... repris ensuite au niveau national.

Dans "le millefeuille territorial", les compétences et les moyens concentrés par les agglomérations et les régions ont consacré leur montée en puissance au point qu'elles sont désormais les deux acteurs indispensables et incontournables pour la construction de toute politique publique.

Le pouvoir des États s'échappe de plus en plus vers des institutions supranationales. De même, le pouvoir local se déplace lui aussi vers des assemblées de décideurs (certes le plus souvent élus(es) communaux) qui, de fait, incarnent l'autorité politique. Autorité qui jusqu'à récemment était dévolue aux conseillers municipaux maintenant moins présents dans la définition et l'application des politiques publiques.

Aujourd'hui, et ce sera encore plus vrai demain, les élus régionaux et les conseillers d'agglomération sont les détenteurs de l'autorité politique et les acteurs de terrain majeurs de l'aménagement et de l'organisation de la vie quotidienne des habitants. Ceci se constate chaque jour via les politiques de maintien et de soutien à l'activité économique et à l'emploi, via les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, de formation, via les politiques de mobilité, transport, déplacement dont ils sont responsables.

À force de souplesse et de diplomatie dans leur relation avec les autres pouvoirs locaux, région et agglomération sont devenues deux partenaires en charge du dépassement des égoïsmes locaux. Ils permettent d'aboutir à la définition des enjeux puis à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets territoriaux rattachant souvent définitivement le rural aux dynamiques métropolitaines. Et au fil du temps, l'État leur délèguera sans doute des compétences stratégiques supplémentaires, ce qui les amènera à produire encore plus d'action publique.

Position Dominante

Dans ce contexte nouveau où les mécanismes de décisions sont complexifiés, où le lieu central du gouvernement de l'action publique locale s'est déplacé, il faut empêcher que régions et agglomérations et leur bras armés (SEM, SPL...) deviennent des lieux obscurs de décision politique, des cénacles fonctionnant à huis clos. La désignation de leurs membres au suffrage universel direct sur la base d'un discours et d'un projet politiques est une première réponse à cette exigence de transparence. C'est heureusement acquis pour les conseils régionaux. Il faut que ce soit aussi rapidement le cas pour les conseillers d'agglomération.

Cette position primordiale des agglomérations entraîne des mutations profondes de la démocratie locale. Cette position dominante impose bien sûr que les citoyens soient consultés et associés à la réflexion, à la construction et à l'évaluation du projet métropolitain qui va en grande partie organiser, structurer leur vie quotidienne, mais ils doivent l'être en tant qu'habitant du territoire métropolitain et non en tant qu'habitant de leur commune de domiciliation.

Que s'agit-il de faire avec les habitants ?

- Que soit pris en compte dans la métropole le souci de produire de l'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics
- Que soit compris que la fabrication et la réussite du projet de développement métropolitain se joue dans l'interdépendance avec les voisins proches (parfois au-delà des frontières administratives) dont les préoccupations et les intérêts ne sont pas forcément et systématiquement antagonistes. Ce qui peut amener à accepter des compromis sur des attentes exprimées
- Que chacun comprenne la nécessité de concilier démocratie, efficacité et intérêt général pour des habitants à égalité de droits et de devoirs, afin de leur permettre de bénéficier de destins positifs
- De fabriquer du "vivre ensemble" en commençant à partir de ce qui nous est commun en terme de préoccupations et d'intérêts et peut permettre de se projeter ensemble, collectivement dans un avenir à court et moyen terme.

Pour co-construire le projet, le suivre et l'évaluer avec ceux des habitants qui attendent de pouvoir le faire et ceux qui pourraient le souhaiter, les élus (es) en charge de son portage vont devoir s'en remettre à de nouvelles formes de mobilisation, d'échanges et de coopération.

Pour susciter la curiosité, le désir, l'intérêt puis l'adhésion, l'agglomération devra prendre le parti d'innover en matière de consultation et de participation. Pêle-mêle, révolution numérique, préoccupations écologiques, évolutions industrielles, évolutions des mobilités, mutations sociales et démographiques... les questions, les situations individuelles des habitants et les pratiques citoyennes actuelles appellent de nouvelles initiatives.

Consultation Préalable

Dans la phase d'élaboration, avant tout débat sur des options "prémâchées", il serait souhaitable de recueillir des idées et des avis d'usage de personnes volontaires qui s'exprimeraient à titre soit personnel soit collectif dans le cadre de groupes appelés à se constituer au niveau de l'agglomération. Ces idées, ces constats, ces paroles d'habitants seraient à prendre comme une ressource supplémentaire récoltée dans un dialogue entre élus(es) et habitants. En outre, ces échanges permettraient de créer une effervescence autour du projet partagé à construire, de conforter et de compléter le processus de mise en mouvement des idées initié sur le plan institutionnel en particulier avec le Conseil de développement et enfin de lancer une mise en récit du territoire à partir du vécu et des attentes des habitants.

Sans entrer ici dans le détail de la méthodologie, des messages, des supports, des dispositifs techniques à étudier et à mobiliser pour réussir cette démarche de mobilisation-incitation-participation-co-construction, en s'appuyant sur le numérique et des actions de terrain, quelques pistes de travail peuvent être suggérées.

À partir de quelques grandes préoccupations intéressant tous les habitants : se loger, se déplacer, travailler, s'instruire, se former, se divertir, se retrouver, le temps de la vie / le temps de la ville..., il pourrait être :

- créé une animation-synthèse, ludique et pédagogique des documents produits par l'agglomération sur le territoire, les évolutions attendues et/ou souhaitées. Pour s'imprégner des grandes tendances à l'œuvre dans la métropole. A utiliser dans des réunions et rencontres d'éveil de la curiosité et de mobilisation
- mis en ligne un site internet dédié, véritable espace collaboratif permettant de structurer, de stimuler les échanges et de recueillir les propos et avis personnels ou collectifs, de prendre connaissance des modalités diverses de contribution et participation à la démarche.
- organisé des actions itinérantes de terrain sous formes d'animations ou d'évènements destinés à interpeller les citoyens sur leurs lieux publics de vie collective (marchés, maisons de quartier, médiathèques, gymnases, stades, salles de spectacles...) afin de recueillir des paroles à partir d'interviews sur des thèmes et des questions précises
- créé des ateliers thématiques de la métropole constitués de citoyens volontaires de l'agglomération pour participer à des réunions de travail.

Territoire dynamique, en mouvement, la Métropole veut réfléchir à son avenir à court et moyen terme avec ceux qui y vivent. À cette fin, elle mobilise élus, experts et techniciens et ouvre un débat avec les habitants-citoyens. Cette démarche serait à organiser en plusieurs grandes étapes.

- Mise à disposition des données et des diagnostics à partager, ainsi que des thèmes à traiter pour structurer et guider les échanges
- Période de concertation numérique, terrain et ateliers
- Traitement, édition numérique et papier des données recueillies... Des plus remarquables ou complexes aux plus simples afin de rendre compte de la diversité et de l'originalité des contributions
- Organisation d'une restitution publique sous forme de synthèse créative des données collectées, celles qui sont éditées. Il s'agit là de partager collectivement les paroles d'habitants lors d'un rassemblement ouvert à tous.

À l'issue de ces périodes, il appartiendra à l'agglomération de se saisir de ce matériau, de proposer des possibles à court et moyen terme, d'expliquer les difficultés voire les impossibilités qui, au regard des informations, données, connaissances, la conduise à faire ses choix, à rejeter telle suggestion...

Après l'adoption du projet par l'instance délibérative, Nantes Métropole pourrait aussi prendre les dispositions qui permettraient, sous forme de tableau de bord, par voie numérique et dans le cadre des ateliers thématiques métropolitains pérennisés, aux habitants de suivre et d'évaluer sa mise en œuvre.